

	Objet : Groupe de travail n°4 « Diagnostic socio-économique » ZSC Baie de Lancier, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard ZPS Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches Compte-rendu des échanges
	Date : jeudi 19 mai 2022
	Lieu : Saint-Lunaire, salle Aimé le Foll
	Animateurs : Olivier Abellard (OFB) ; Pauline Blanchard (OFB) ; Ophélie Le Cloirec (DREAL)
	Rédacteurs : Olivier Abellard (OFB) ; Pauline Blanchard (OFB) ; Ophélie Le Cloirec (DREAL)
	Support de présentation : en fin de document
	

Participants

<u>Nom</u>	<u>Organisme</u>
Kévin Nahelou	Mairie de Dinard
Pascal Galichon	Mairie de Saint-Briac-sur-mer
Catherine Souchay	Mairie de Lancier
Vincent Bouche	Mairie de Saint-Lunaire / Cœur Emeraude
Emmanuel Cibert	Mairie de Saint-Lunaire
Françoise Laigo	Mairie de Créhen
Cristophe Seret	Mairie de Saint-Jacut-de-la-mer
Manon Bélec	Communauté de communes Côte d'Emeraude
Guillaume Duthion	Conseil Départemental d'Ille et Vilaine
Charlotte Geslain	Cœur Emeraude
Alain Couatarmanac'h	Bretagne Vivante
Alain Cabioch	Saint-Malo Emeraude
Jean-René Prual	FAUR
Tom Bourru	Syndicat mixte Arguenon-Penthièvre
François Lang	Dinan Agglomération – N2000 Rance
Magali Leclercq	DDTM22
Romain Pardoën	Fédération des chasseurs 22
Franck Drouyer	Fédération des chasseurs 35
Pascal Lechequer	Association des chasseurs de gibier d'eau 22
Tristan Diméglio	Planète Mer
Louis Penhouët	UNAN
Servane Le Calvez	CDPMEM 22
Violaine Merrien	CDPMEM 35
Philippe Orveillon	CDPMEM 35
Alexandre Verger	CDV 35
Caroline Le Saint	CRC Bretagne Nord
Pauline Blanchard	Office français de la biodiversité
Olivier Abellard	Office français de la biodiversité
Ophélie Le Cloirec	DREAL Bretagne

Excusés

<u>Nom</u>	<u>Organisme</u>
Marine Jolibert	Fédération des chasseurs 22
Clément Samson	Association des chasseurs de gibier d'eau 22
Gwenal Hervouët	Conservatoire du littoral
Yvan Piguel	Saint-Jacut multisports Trail des Ebihens
Tiphaine Bonizec	Dinan Agglomération
Meggane Ramos	Groupe Mammalogique Breton
Justine Choquer	Chambre d'agriculture 22
Nolwenn Guillou	Mairie de Dinard
Gilles Barzic	Comité des fêtes de Saint-Cast-le-Guildo
Gilles Bessemoulin	Lancieux sports nature
Michel Guérin	Société de chasse privée Mettrie Saudrais
Dorian Vannier	Club Nautique de Saint-Jacut
Sami Hassani	Océanopolis
Sven Mellaza	Office français de la biodiversité
Michel Ledard	DREAL Bretagne
Jean Luc Chenut	Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, Président
Yann Soulabaille	Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, Vice-Président délégué à la biodiversité, aux espaces naturels sensibles et à l'eau
Marina le Gurun	Bluefish
Armand Quentel	Bluefish
Eric Feunteun	MNHN
Claire Tréhet	DDTM 22, service environnement N2000
Gaëlle Germis	Bretagne Grand Migrateur
Gaël Kervarec	Animateur Littoral de la Commission Locale de l'Eau à EPTB Rance Frémur Baie de Beausais
Michel Aussant	commune de Lancieux
Hugues Lefranc	FDC35, Chargé de Mission du Marais Noir de St-Coulban
Dominique Mélec	Cœur Emeraude

Un tour de table permet aux participants de se présenter.

Note du rédacteur : chaque activité ou groupement d'activités a fait l'objet d'une présentation succincte, puis d'un temps d'échange avec les acteurs présents sur les initiatives locales actuellement mises en place pour limiter les pressions. Le document support est téléchargeable en ligne. Ci-dessous sont rapportés les échanges et discussions pendant et à la suite de la présentation de chaque activité.

1. Plaisance

Présentation de l'activité

Alain Cabioch (Saint-Malo Emeraude) : Il n'existe pas de « ports communaux », ce sont des zones de mouillage.

Louis Penhouët (UNAN)/Francois Lang (Dinan Agglo) : Les vrais ports sont ceux de Saint-Briac et de Dinard.

Pressions et initiatives locales (en réponse aux pressions)

Louis Penhouët (UNAN) : Qu'est-ce que vous entendez par mouillage forain ?

- ➔ **Olivier Abellard (OFB)** : Le mouillage forain correspond au mouillage à l'ancre par des navires de passage.

François Lang (Dinan Agglomération – N2000 Rance) : Concernant les zones de carénage aux normes, il y en a une à Saint-Briac également, en plus de celle de Saint-Cast.

Louis Penhouët (UNAN) : Il y a eu une réunion sur les pratiques de carénage hier (le 18/05). Sur les 1200 places, on a dénombré 700 bateaux au carénage à Saint-Malo, 50 à Plouër et seulement 20 à Saint-Briac. Pour avoir les détails, il faut se rapprocher de l'EPTB qui travaille sur les carénages (NdR : l'EPTB en charge de la coordination du plan de gestion sédimentaire de l'estuaire de la Rance et du portage du SAGE Rance Frémur). Il serait intéressant de connaître les chiffres des carénages faits par les entreprises.

Charlotte Geslain (Cœur Emeraude) : Un adhérent de Bretagne Vivante a développé une peinture antisalissure naturelle. Saint-Cast a accepté de tester, et pour Saint-Malo c'est en discussion.

Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire) : Le club nautique de Saint-Lunaire, en lien avec Cœur Emeraude, promeut l'utilisation de mouillages écologiques au niveau des herbiers de zostères : les mouillages à vis. Le club nautique utilise également de l'huile végétale pour le tracteur, et un système de récupération des eaux a été mis en place pour les tracteurs et les bateaux qui sont lavés sur la plage.

Charlotte Geslain (Cœur Emeraude) : Le premier mouillage a été installé en 2016. Cœur Emeraude suit les effets de deux mouillages de moindre impact depuis 2013.

Catherine Souchay (Mairie de Lancieux) : Sur Lancieux, à chaque grande marée, la commune mène des actions de prévention et de pédagogie avec les associations de pêcheurs plaisanciers. Elle rappelle aussi les bonnes pratiques de mouillages forains.

→ **Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire)** : La pédagogie est importante, il faut répéter les choses chaque année puisque la population se renouvelle.

Tristan Diméglio (Planète mer) : On mène une opération sur les 2 clubs de Saint-Malo, en lien avec le CRESCO, le MNHN et le Comité départemental 35 : la mise en place de mouillages innovants, avec un programme de suivi sur 3 ans pour voir si les mouillages sont efficaces. Le projet est financé par l'OFB et la commune de Saint-Malo. Deux opérations sont menées. La première est de comparer les trois méthodes de mouillage fixe. Les effets sur l'herbier sont évalués par drone, par plongée via un suivi participatif avec des plongeurs bénévoles et via un suivi scientifique. La deuxième consiste à sensibiliser les usagers de la zone de mouillage aux impacts des mouillages forains. Les questions sont les suivantes : est-ce que ces mouillages innovants sont les mêmes qu'à Saint-Lunaire ? Est-ce qu'ils sont aussi efficaces que les améliorations faites par les plaisanciers ?

→ **Alain Cabioch (Saint-Malo Emeraude)** : C'est intéressant qu'il y ait de la sensibilisation et un suivi participatif. Un programme de sciences participatives est mis en place pour les activités de plongée sous-marine. Les pratiquants sont formés pour apporter des informations sur la biodiversité marine.

François Lang (Dinan Agglomération – N2000 Rance) : La FAUR, le Pays de Dinan et le SAGE Rance Frémur ont réalisé un diagnostic dans le cadre des GIZC. Plouër et Saint-Briac se sont équipés. On va vers une augmentation des zones de carénage. Le site internet « Rance-Côte d'Emeraude » met à disposition un inventaire complet (dernière mise à jour en 2018) de toutes les zones d'accueil de bateaux et des sites d'accès à l'eau.

Il serait peut-être bien de rajouter l'item « épave en haut de grève » ? c'est un sujet loin d'être neutre.

- ➔ **Magali Leclercq (DDTM22)** : Les épaves et navires abandonnés peuvent être retirés après une procédure qui est menée par l'autorité compétente. Si la coque se situe sur le domaine public maritime naturel (en dehors des ports) c'est la DDTM qui est compétente. Sinon cela incombe au gestionnaire de port.

2. Port et transport maritime

Présentation de l'activité

Pas de remarques.

Pressions et initiatives locales (en réponse aux pressions)

Olivier Abellard (OFB) : Concernant les sédiments de dragage à Saint-Cast, est-ce que cela pose un réel problème ?

- ➔ **Louis Penhouët (UNAN)** : Pas de dragage de sédiments à ma connaissance. En revanche, il est prévu de relarguer 80 à 100 000 mètres cubes au pied du barrage de la Rance, juste devant la roche de Bizeux. C'est aberrant...(NDR : L'équipe en charge de l'EPTB et du SAGE Rance Frémur précise post réunion que l'opération prévue pour l'hiver 2022-2023 prévoit une dispersion de 20 000 à 30 000 m³ de sédiments dragués en amont de l'estuaire. Cette dispersion sera réalisée en amont du barrage de la Rance, dans le courant de jusant. Différentes modélisations ont été réalisées en préalable, des suivis sont prévus sur les zones sensibles. le tout est consigné dans un dossier IOTA/Loi sur l'eau)
- ➔ **Jean-René Prual (FAUR)** : Le livre bleu de la plaisance est disponible sur le site de Dinan Agglomération.
- ➔ **Alain Cabioch (Saint Malo Emeraude)** : La baie du Prieuré va probablement être touchée. Il est même possible qu'une partie de la côte d'Emeraude soit affectée.
- ➔ **Louis Penhouët (UNAN)** : J'ai alerté Dinard. L'association des maires riverains fait partie du COPIIL du comité de suivi. Un comité de suivi a eu lieu la semaine dernière, et le prochain COPIIL aura lieu fin juin. Il s'agit d'une expérimentation.

Guillaume Duthion (Département 35) : Le thème de la pression de la fréquentation sur les habitats mériterait d'être rajouté à la liste des pressions. Par exemple, il y a beaucoup de monde à Cézembre, ce qui peut augmenter la pression sur les habitats terrestres. Actuellement il n'y a pas de critère de capacité de charge ou d'accueil sur cet îlot. Tout le monde peut débarquer. Il y a un risque de piétinement des herbiers et des habitats dunaires. Le CD35 mène un travail d'estimation de la fréquentation sur la plage cette année.

3. Les activités balnéaires

Présentation de l'activité

Pas de remarques.

Pressions et initiatives locales (en réponse aux pressions)

Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire) : Il n'y a pas de ramassages des laines de mer en tant que tels, mais en cas de fortes marées en pleine saison, lorsque les algues atteignent les cabines, elles sont redescendues. La sensibilisation et la pédagogie sont importantes. Maintenant, ce sont les habitants eux-mêmes qui défendent les laines de mer.

Les poubelles commencent à disparaître, notamment à Saint-Lunaire et Saint-Briac. A Saint-Lunaire, on ne passe plus du tout sur le littoral. Et les déchets sont triés, ce qui n'était pas le cas avec les poubelles de plage avant.

Olivier Abellard (OFB) : Les bacs à marée, une bonne idée ?

- ➔ **Louis Penhouët (UNAN)** : C'est une fausse bonne idée. A Dinard, les personnes mettent leurs déchets dans les bacs à marée alors qu'il y a des poubelles juste à côté.
- ➔ **Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire)** : A Saint-Lunaire les bacs à marée sont retirés durant la période estivale pour éviter qu'ils deviennent des poubelles. Ils ne sont présents que durant la période hivernale pour encourager le ramassage des déchets amenés par la mer. Pour qu'il remplisse sa fonction, ce dispositif doit être expliqué aux usagers.

Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire) : Si on met des sacs à crottes pour les chiens mais pas de poubelles, cela risque de poser des problèmes. Il existe une association qui a créé des sacs compostables. Une trentaine de composteurs répartis sur Saint-Lunaire.

Olivier Abellard (OFB) : Concernant la problématique de divagation des chiens, on est sur des mesures estivales, est-ce qu'il faudrait les étendre ?

- ➔ **Pascal Lechequer (ACGE22)** : Le Tertre Corlieu et les Briantais semblent être des zones privilégiées. Malgré la présence de panneaux, les chiens ne sont pas tenus en laisse.
- ➔ **Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire)** : Il n'y a pas de contrôles donc ce n'est pas respecté. A Saint-Lunaire, les chiens et chevaux sont interdits sur les plages du 15 juin au 15 septembre. On a des demandes de personnes qui veulent des plages à chiens. Il est nécessaire d'éduquer les chiens et de faire de la pédagogie destinée aux maîtres de chiens.
- ➔ **Pauline Blanchard (OFB)** : On pourrait faire des plages « amies des chiens », et en contrepartie interdire les autres plages.
- ➔ **Manon Bélec (CCCE)** : Le problème c'est que si on interdit les chiens partout (sur les plages, sur les marchés), on ne pourra pas leur apprendre les bonnes pratiques.
- ➔ **Pauline Blanchard (OFB)** : Même si on éduque les chiens, est-ce possible qu'ils ne courent pas après les oiseaux ?
- ➔ **Manon Bélec (CCCE)** : Si on les éduque oui. Mais si les maîtres ne le savent pas, ils ne pourront pas les éduquer.
- ➔ **Kévin Nahelou (Mairie de Dinard)** : Il est important d'expliquer le pourquoi de l'interdiction sur la plage, la mortalité des oiseaux etc.
- ➔ **Pauline Blanchard (OFB)** : Oui, il faut que ce soit en cohérence. Par exemple, on pourrait indiquer sur les panneaux de sensibilisation le nombre de kilomètres que les oiseaux ont fait pour arriver là, et qu'ils ont donc besoin de repos.

François Lang (Dinan Agglomération) : Il faut faire la distinction entre « plage » et « grève », les « grèves » incluant les herbus. Sur la Rance, certains sites internet incitent les personnes à aller une fois par mois nettoyer les grèves. Il y a sûrement des périodes où il ne faut pas le faire.

- ➔ **Pauline Blanchard (OFB)** : Il faut expliquer avec eux les bonnes périodes

- ➔ **Charlotte Geslain (Cœur Emeraude)** : Il y a un sujet là-dessus dans nos campagnes de sensibilisation. Il y a de la médiation à terre, notamment au niveau des cales d'accès à l'eau.
- ➔ **Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire)** : l'EPTB réalise des campagnes de sensibilisation sur le dérangement et la pollution. Cela concerne les chevaux, les chiens, les camping-cars et la plaisance.

Jean-René Prual (FAUR) : les enfants sont de bons vecteurs de pédagogie de leur parents. Des exemples montrent que des mesures incitatives pour adopter les bonnes pratiques sont efficaces pour faire évoluer les comportements.

Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire) : On a beaucoup évoqué les chiens, mais il faut savoir qu'il y a environ 12 millions de chats, qui font des dégâts également.

- ➔ **Philippe Orveillon (CDPMEM35)** : Les chats habitant en bord de mer attaquent les oiseaux.

4. Les sports nautiques

Présentation de l'activité

Il faudrait rajouter l'activité de kite-surf à Dinard et le club de plongée Saint-Malo Emeraude.

Alain Cabioch (Saint-Malo Emeraude) : Pour la plongée, je remarque que la pêche sous-marine n'apparaît pas. Il y en a tout le long de la côte, avec de la cueillette notamment.

Pressions et initiatives locales (en réponse aux pressions)

Alain Cabioch (Saint-Malo Emeraude) : Concernant les récupérateurs d'eau de pluie pour rincer le matériel, ce sont des installations lourdes, dont si ce n'est pas mis en place par les communes, c'est impossible à mettre en place.

- ➔ **Pauline Blanchard (OFB)** : certains clubs se sont dotés de leur propre récupérateur d'eau de pluie.
- ➔ **Louis Penhouët (UNAN)** : Certains clubs donnent les combinaisons aux enfants, qui les ramènent chez eux pour les rincer.

Catherine Souchay (Mairie de Lancieux) : On peut également évoquer l'installation de panneaux solaires sur les douches des clubs nautiques. Je pense qu'il faut rajouter l'item « gestion des énergies ».

Charlotte Geslain (Cœur Emeraude) : Des plaquettes rappelant le cadre réglementaire vont être faites sur l'île de Cézembre. Il s'agit d'un partenariat entre le Conservatoire du littoral, le Conseil Départemental 35 et l'OFB (Service départemental 35).

Les associations de plaisanciers sont demandeuses de fiches d'information des bonnes pratiques, qui seraient remises aux plaisanciers durant au moment du renouvellement du droit d'accès à la zone de mouillage.

Guillaume Duthion (Conseil départemental 35) : Il n'y a pas que le cheminement pédestre qui crée du piétinement et l'abrasion des habitats, il y a aussi le stationnement. Sur la plage de Saint-Briac, il a été proposé la suppression des stationnements de véhicules pour permettre le stationnement des vélos.

Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire) : Les douches de plage génèrent également une pollution, et un gaspillage d'eau. Il est important de sensibiliser sur les usages de l'eau en règle générale, sur la consommation, pour encourager la suppression de ces douches.

Kévin Nahelou (Mairie de Dinard) : Il y a aussi le problème des crèmes solaires.

5. Les survols aériens

Présentation de l'activité

Pas de remarques.

Pressions et initiatives locales (en réponse aux pressions)

François Lang (Dinan Agglomération) : Sur l'Estuaire de la Rance, on a des difficultés avec une entreprise de Montgolfière, qui voulait une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) pour décoller depuis le Domaine Public Maritime (DPM). Elle emploierait un 4x4 équipé d'une remorque, qui suivrait la montgolfière jusqu'à son arrivée. On a également des gros problèmes suite au développement de l'usage du drone, avec un non-respect de la réglementation.

Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire) : Il faut aussi évoquer les problèmes liés à la photographie nature, qui est exponentielle sur le site. La sensibilisation est importante.

6. Les randonnées

Présentation de l'activité

Pas de remarques.

Pressions et initiatives locales (en réponse aux pressions)

François Lang (Dinan Agglomération) : Il faut évoquer les déjections des chevaux, en plus des déjections canines, sur les plages et chemins de randonnées.

Kévin Nahelou (Mairie de Dinard) : Les bâtons de marche provoquent de gros impacts sur les sentiers de randonnées.

→ **François Lang (Dinan Agglomération)** : Il existe un système de caoutchouc à mettre au bout des bâtons.

Guillaume Duthion (Conseil départemental 35) : Il est important de vérifier que les propriétaires autorisent l'accès des chemins pour la randonnée.

Au regard de l'enjeu de conservation des chiroptères, la condamnation de l'accès à certaines galeries est une prérogative de l'Etat (Arrêt préfectoral de protection de biotope). En partenariat avec ce type d'initiative, le CD35 contribue à l'information sur les enjeux de conservation des chiroptères. Escalé Bretagne développe un projet d'animation sur Cézembre en inclusion inversée : des personnes de l'ESAT servent de guides sur l'île Cézembre à l'occasion de sorties découverte.

Ophélie Le Cloirec (DREAL Bretagne) : Des comptages sont réalisés sur Cézembre ?

→ **Guillaume Duthion (Conseil départemental 35) :** Des éco-compteurs sont placés sur l'île. Les sentiers ne sont ouverts que du début des vacances de Pâques jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint. Nous sommes en réflexion avec des entreprises pour estimer la fréquentation sur la plage, avec peut-être la mise en place de caméras.

Catherine Souchay (Mairie de Lancieux) : Aucune poubelle n'est placée sur le sentier du GR34. Aucune non plus sur le site du Tertre Corlieu, où les personnes ont tendance à enterrer leurs déchets.

Guillaume Duthion (Conseil départemental 35) : Dans les espaces naturels sensibles, les chiens doivent être tenus en laisse. Sur Cézembre, un arrêté municipal interdit les chiens toute l'année.

7. Les manifestations nautiques et terrestres

Présentation de l'activité

La Route du Rhum, crée un pic de fréquentation tous les 4 ans.

Catherine Souchay (Mairie de Lancieux) : Il faut rajouter le Côte-d'Emeraude Events, organisé par une société d'événementiel privée, et qui aura lieu en septembre.

Pressions et initiatives locales (en réponse aux pressions)

Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire) : Ces manifestations génèrent beaucoup de bruit, que ce soit avec les haut-parleurs ou la musique. Il est important de réduire le bruit engendré sur les sites sensibles. Le bruit est une notion à prendre en compte dans les évaluations d'incidences.

8. La chasse

Présentation de l'activité

Pas de remarques.

Pressions et initiatives locales (en réponse aux pressions)

Pascal Lechequer (ACGE22) : Il serait intéressant d'avoir un retour d'expérience sur l'intérêt de l'interdiction réglementaire d'utilisation de la grenaille au plomb dans les zones humides.

L'ACGE a un rôle régulateur sur les populations de sangliers régulièrement présentes sur le Tertre Corlieu et d'autres zones littorales. C'est elle qui a le droit d'intervenir sur le domaine public maritime.

→ **Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire) :** Il y a également des gros problèmes de sangliers sur la Pointe du Nick.

- **Guillaume Duthion (Conseil départemental 35)** : De la peinture au goudron a été utilisée pour attirer les sangliers. Ce problème a été signalé.

Jean-René Prual (FAUR) : Je conviens de l'intérêt de ces chasses de régulation, mais il y a des problèmes de sécurité, notamment en Baie de Beausais où les sangliers traversent la départementale et ont causé 5 accidents récemment.

Pascal Lechequer (ACGE22) : Les panneaux qui indiquent « chasse en cours » sont souvent volés.

- **Romain Pardoën (FDC22)** : Les panneaux sont obligatoires pour informer le public lors des battues. Mais les gens foncent sur les chiens et volent les panneaux. Concernant le droit de chasse sur les herbus, c'est l'ACGE22 qui le possède, mais les chasseurs viennent de tout le département donc c'est compliqué qu'ils se réunissent à chaque fois.

Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire) : Dans le cadre des Atlas de la biodiversité intercommunale (ABI), on pourrait faire des actions de sensibilisation sur le gros gibier.

Pascal Lechequer (ACGE22) : Il y a des grosses problématiques d'invasion avec les Bernaches, qui causent des dégâts notamment sur les terres agricoles. Les agriculteurs essayent tous les moyens d'effarouchement possibles.

- **François Lang (Dinan Agglomération)** : Sur les bords de la Rance, ils essayent avec des tirs de canons mais les bernaches s'habituent.
- **Jean-René Prual (FAUR)** : Les plastiques blancs fonctionnent très bien, mais il faut du vent.

9. La pêche récréative

Présentation de l'activité

Pas de remarques

Pressions et initiatives locales (en réponse aux pressions)

Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire) : Les offices de tourisme doivent faire de la vraie pédagogie pendant les grandes marées, faire une sorte de « tourisme durable ». On pourrait mettre en place quelque chose comme le principe de « la mer commence ici », avec « les herbiers commencent ici » ou « la vie commence ici ». La sensibilisation doit se faire bien en amont, une bonne semaine avant.

Tristan Diméglio (Planète mer) : Dans le cadre de l'ABI de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude, Planète mer va faire des suivis de la faune et la flore vivant dans les herbiers de zostères, et essayer de relever des marques d'abrasion sur certains herbiers.

Jean-René Prual (FAUR) : le Parc naturel régional du Morbihan a sorti une bande dessinée sur la protection des zostères. Il faut mettre en commun les outils déjà existants plutôt que d'en réinventer.

Charlotte Geslain (Cœur Émeraude) : Dans le cadre de l'observatoire national de la pêche à pied, un diagnostic de pêche à pied est disponible (grande plage de Saint-Lunaire, plage de Saint-Enogat à Dinard, centre nautique Lancieux avec les pêcheurs plaisanciers de Lancieux).

Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire) : On a placé une plaquette devant la grande plage de Saint-Lunaire, avec un super dessin de zostères récupéré sur le site de l'OFB, qui attire l'œil des personnes.

10. L'agriculture

Présentation de l'activité

La publication récente d'un décret visant à encadrer l'utilisation de pesticides dans les sites N2000 est évoquée. Il est précisé que le décret peut être consulté en ligne :

[Projet de décret relatif à l'encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les sites NATURA 2000 - Consultations publiques \(developpement-durable.gouv.fr\)](#)

Pressions et initiatives locales (en réponse aux pressions)

Tom Bourru (Syndicat mixte Arguenon-Penthièvre) : On réalise des études sur la pollution bactériologique, et les impacts potentiels des parcelles agricoles, notamment via les transferts de pesticides et de nitrates.

Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire) : Il est important de rappeler que les milieux en friche sont importants également, il ne faut pas tout défricher. L'agriculture permet de maintenir une mosaïque d'habitats favorable à la biodiversité.

11. La conchyliculture

Présentation de l'activité

Caroline Le Saint (CRC Bretagne Nord) : Le pic d'activité pour l'ostréiculture est bien en novembre/décembre, mais plutôt en fin de printemps pour la mytiliculture.

Pressions et initiatives locales (en réponse aux pressions)

Caroline Le Saint (CRC Bretagne Nord) : Les principaux prédateurs sont les goélands argentés et les araignées de mer qui arrivent de façon massive et continue depuis quelques années, et les dorades royales, qui peuvent mettre à nu les pieux. Les acteurs ont tenté des actions pour limiter les prédatations, comme des casiers pour les araignées, mais cela ne fonctionne pas donc ils doivent protéger individuellement les pieux.

Françoise Laigo (Mairie de Créhen) : L'association Quatre Vaulx – Les Mouettes réalise un atelier consacré à maîtriser la déprédation dans la baie de Saint-Jacut. Les gaines réalisées avec des filets et des écarteurs sont installées autour des pieux ; elles limitent la déprédation par les araignées et les dorades mais ne sont pas efficaces face aux Goélands.

Les professionnels mytilicoles ont reçu une aide FEAMP pour mettre au point un système de filet visant à réduire les déchets plastiques disséminés dans le milieu. Les professionnels souhaitent se positionner comme un site de test de matériaux.

Une évaluation environnementale et une évaluation des incidences Natura 2000 ont été faites récemment sur le schéma des structures.

Le CRC prévoit d'organiser le ramassage des déchets conchyliques au moins une fois par an (une opération conjointe avec les chasseurs est prévue en baie de Lancieux). Une opération de collecte de déchets a été organisée début mai en baie de l'Arguenon. L'idée à l'avenir serait d'organiser des collectes de déchets sur tous les bassins simultanément.

Des réflexions sont en cours sur un projet de valorisation des moules trop petites pour être commercialisées.

12. La pêche professionnelle

Présentation de l'activité

Pas de remarques.

Pressions et initiatives locales (en réponse aux pressions)

Olivier Abellard (OFB) : Est-ce que des initiatives sont mises en place pour limiter les déchets ?

→ **Servane Le Calvez (CDPMEM 22)** : Pas à ma connaissance sur ce territoire.

→ **Violaine Merrien (CDPMEM 35)** : Il y a le projet INDIGO, qui vise à développer des filets biodégradables. Le SMEL a été enquêté dans ce cadre.

13. Les activités culturelles et pédagogiques

Présentation de l'activité

Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire) : Il faudrait évoquer les problématiques des feux d'artifice.

François Lang (Dinan Agglomération) : Il y a deux Maisons nature, et non une seule. Pour les sites les plus fréquentés pour les animations, je rajouterais le Tertre Corlieu et la Garde Guérin. Le club nautique de Lancieux fait beaucoup de pédagogie.

Pressions et initiatives locales (en réponse aux pressions)

Pas de remarques.

14. Tourisme littoral et urbanisation

Présentation de l'activité

Pas de remarques.

Pressions et initiatives locales (en réponse aux pressions)

Vincent Bouche (Mairie de Saint-Lunaire) : Il y a beaucoup de campings sur le site. Il serait important de faire de la pédagogie pour toutes ces personnes, qui ne connaissent pas forcément le territoire, par exemple avec des animations au sein même du camping.
Il serait bien de mentionner les problématiques d'éclairage public également.

15. Défense et sécurité civile

Présentation de l'activité

Pas de remarques.

Pressions et initiatives locales (en réponse aux pressions)

Pas de remarques.

La réunion est close à 13h00.

Contacts

Ophélie Le Cloirec – Thématique habitats et espèces terrestres

@ : ophelie.le-cloirec@developpement-durable.gouv.fr

tel : 02 99 33 44 08 / 06 58 18 37 31

Pauline Blanchard – Thématique oiseaux marins, poissons amphihalins

@ : pauline.blanchard@ofb.gouv.fr

tel : 02 40 13 40 20

Olivier Abellard – Thématique mammifères marins

@ : olivier.abellard@ofb.gouv.fr

tel : 02 33 69 20 82

Sven Mellaza – Thématique habitats marins

@ : sven.mellaza@ofb.gouv.fr

tel : 02 33 69 20 85

Site internet

<http://lancieux-colombiere.n2000.fr/>